

Carte des titres miniers

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion, D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité, B-Abandonné, N-Réfusé de renouveler, Z-Désistement, R-Révocqué, U-Refusé, P-En attente de renouvellement, U-Refusé

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-Demande, E-Exploité, N-Réfusé de renouveler, Z-Désistement, R-Révocqué, B-Abandonné, U-Refusé

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-Demande, E-Exploité, N-Réfusé de renouveler, Z-Désistement, R-Révocqué, B-Abandonné, U-Refusé

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-Demande, E-Exploité, N-Réfusé de renouveler, Z-Désistement, R-Révocqué, B-Abandonné, U-Refusé

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-Demande, E-Exploité, N-Réfusé de renouveler, Z-Désistement, R-Révocqué, B-Abandonné, U-Refusé

**Substance extraite:**

(G) Gravier	(O) Dolomite	(U) Autre
(H) Houille	(P) Pierre calcaire	(X) Calcite
(S) Sable	(R) Roccaux miniers inertes	
(E) Minerai de silice	(N) Terre noire	(T) Tourbe
(M) Minerai de fer	(J) Terre jaune	
(C) Calcédoine	(M) Marbre	(S) Sable
(E) Minerai de silice	(N) Terre noire	(T) Tourbe

**Statut du site d'extraction:**

(O) Ouvert sous conditions	(U) Ouvert	(F) Fermé	(N) Non autorisé	(T) En traitement
----------------------------	------------	-----------	------------------	-------------------

**Contrainte à l'activité minière**

**Contrainte majeure**

- Territoire réservé à l'État ou soustrait au régime de désignation de la carte ou par l'effet d'une autre loi
- Périère urbanisée
- Territoire soustrait au régime de désignation de la carte par arrêté ministériel
- Territoire ou le droit de jalonner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
- Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
- Territoire incompatible avec l'activité minière

**Contrainte mineure**

- Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
- Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

**À titre indicatif**

- Information à titre indicatif

**Entente d'Eeyou Istchee Baie-James**

- Terres de catégorie II
- Terres de catégorie III

**Entente Première Nation Abitibiwinini**

- Entente Pléogon

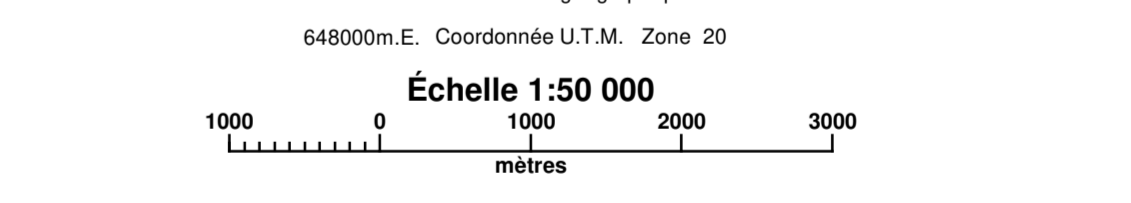
**Entente de principe d'ordre générale (EPOG)**

- Nissinan de Besiamite, Essipk, Macheviahsh, Nutsahkuan

**Frontières**

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998  
 de 20°31' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 0,5"  
 Système de référence géodésique North American 1983  
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)  
 ZONE 20  
 48°30'00" Coordonnée géographique  
 648000m.E. Coordonnée U.T.M. Zone 20



**AVIS IMPORTANT**  
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.



23P03

Produit par la Direction générale de la gestion du milieu minier  
<https://gestm.mines.gouv.qc.ca>  
 La mise à jour de cette carte est disponible sur le site FTP de GEMM  
<http://gestm.mines.gouv.qc.ca/serveur.asp>

**Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie**  
 Québec

Carte des titres miniers mise à jour le 2025-04-01

